



ADDIS ABABA

CONSEIL DES MINISTRES

Dix-septième session ordinaire

Juin 1971.

CM/402

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL ADMINISTRATIF SUR LES  
ACTIVITES DE L'OUA, DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION,  
DE LA SCIENCE, DE LA CULTURE, DE LA SANTE ET DANS  
LES DOMAINES CONNEXES - COUVRANT LA PERIODE DE MARS

A JUIN 1971.



RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL ADMINISTRATIF SUR LES ACTIVITES  
DE L'OUA, DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION, DE LA SCIENCE, DE LA  
CULTURE, DE LA SANTE ET DANS LES DOMAINES CONNEXES - COUVRANT  
LA PERIODE DE MARS A JUIN 1971.

Introduction.

Au cours de la période considérée (mars/juin 1971), des activités relevant de la compétence du Département de la science et de la culture, et concernant l'éducation, la science, la culture, la santé et les domaines connexes ont été menées à bien. Ces activités ont été : l'élaboration d'un avant-projet de création d'un centre des sciences de la terre, proposition soumise par l'OUA; la réunion d'experts chargés d'établir une équivalence des titres et diplômes, demandée par des Institutions africaines et non-africaines; et l'exécution de plusieurs programmes antérieurement arrêtés, tels que : la campagne contre la peste bovine, la campagne contre la pleuro-pneumonie bovine (CPPB), et le projet de création en Afrique de réserves régionales de céréales vivrières. Durant la même période, plusieurs réunions ont dû être organisées, à la suite des problèmes qui ont surgi lors de la dernière session du Conseil des Ministres de Février/Mars 1971 à Addis-Abéba.

Problèmes concernant l'Education.

2. Les experts chargés par le Secrétaire général administratif d'étudier la possibilité d'établir la reconnaissance et l'équivalence des titres et diplômes, ont tenu leur première réunion du 22 au 26 mars 1971 à Addis-Abéba. Des experts des Universités du Caire (RAU), de Dakar au Sénégal, d'Ibadan au Nigéria, de Lovanium en République Démocratique du Congo, et de Makerere en Ouganda, furent conviés. Ces Universités ont été considérées comme représentatives de la majorité des systèmes d'enseignement en vigueur en Afrique. Les experts présents à la réunion étaient Mr. Mac Lorin, Conseiller technique de l'Université de Dakar et Président de la réunion, Mr. B. Onyango, Secrétaire-Archiviste de l'Université de Makerere à Kampala (Ouganda), et Mr. M. Plevoets, Secrétaire général de l'Université Lovanium.

Après avoir pris connaissance des informations fournies par le Secrétariat, et mettant à profit leurs expériences antérieures, les experts ont estimé que pour établir une équivalence des titres et diplômes universitaires, les principaux éléments suivants devraient être pris en considération :

- a) Titres requis pour l'admission dans les Universités ;
- b) Durée et programme des études ;
- c) Titres et qualifications exigés du personnel enseignant ;
- d) Sujets enseignés, et niveau des sujets ;
- e) Méthode d'évaluation des connaissances et des aptitudes.

Les experts ont ensuite discuter de la possibilité d'établir une équivalence entre les titres requis pour l'admission dans les Universités, et les diplômes du premier degré. Au cours de cette étude, ils ont insisté sur le fait que l'équivalence des qualifications n'entendait pas l'égalité des connaissances, et ont fait une distinction entre les cas où ces qualifications servaient à poursuivre des études universitaires à un plus haut niveau, et celui où elles étaient nécessaires pour l'obtention d'un emploi. Finalement, ils se sont mis d'accord sur certaines propositions relatives à l'équivalence entre les titres requis pour l'admission dans les Universités et les diplômes du premier degré, équivalence demandée par certaines Universités africaines. Ces propositions seront soumises à l'appréciation de la Commission pour l'éducation, la science, la culture et la santé.

3. Il est rappelé que c'est dans la résolution N.ESCHE/Ros:4 recommandée lors de sa première session ordinaire que la Commission pour l'éducation, la science, la culture et la santé a demandé au Secrétaire général administratif d'étudier et de proposer des critères sur la base desquels on pouvait établir la reconnaissance et l'équivalence des titres et diplômes universitaires demandées par les Institutions africaines et non-africaines.

On espère qu'après avoir établi cette équivalence, les Etats membres pourront utiliser rapidement, et à la place qui leur convient, les étudiants ayant des qualifications reconnues. La réussite d'une homologation des titres et diplômes, faciliterait aussi des échanges d'étudiants et du personnel entre les Etats membres, ce qui intensifierait la coopération, et renforcerait l'unité africaine.

Le dernier travail des experts ne représente que la première partie d'un vaste programme qui sera totalement réalisé lorsqu'ils auront établi une liste d'équivalence des titres et diplômes de toutes les Institutions africaines et non-africaines. Après avoir été discuté par la Commission de l'éducation, de la science, de la culture et de la santé, le rapport des experts ainsi que leurs recommandations seront soumis à l'approbation du Conseil des Ministres et de l'Assemblée générale des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

#### Les ressources naturelles et la nutrition.

4. Les rapports d'activités concernant le projet de l'OUA de créer des centres d'études avancées en Afrique et des réserves régionales de céréales vivrières font l'objet de deux petits rapports distincts. Pourtant dans ce rapport à caractère plus général, il est nécessaire de mentionner que les quatre experts nommés par l'OUA, et chargés d'élaborer un projet du centre pour les sciences de la terre, ont accompli leur tâche. Après avoir visité un certain nombre d'Etats membres qui représentent un échantillon des différents Etats membres de l'OUA, les quatre experts se sont rencontrés à Addis-Abéba du 27 avril au 3 mai 1971. Durant cette réunion, qui était la seconde réunion sur ce sujet, ils ont fait un rapport sur leurs différentes visites dans les Etats membres et ont finalement soumis leurs propositions sur le projet du centre des sciences de la terre. Ces propositions seront tout d'abord examinées par le Comité chargé de l'exécution de ce programme, puis soumises à l'approbation du Conseil des Ministres et de l'Assemblée générale des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

5. Dans le domaine de la nutrition, certains Etats membres de l'Afrique de l'Est, engagés dans ce projet-pilote de l'OUA de création de réserves régionales vivrières, ont déjà soumis leurs demandes au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), afin d'obtenir l'assistance financière nécessaire à l'étude de ce plan-pilote. Le Secrétariat s'est mis en contact avec le PNUD pour qu'une réponse favorable soit rapidement donnée à cette requête. Le Secrétariat a aussi demandé à la FAO de réunir un groupe d'experts chargés de l'étude de ce projet-pilote. Comme il est indiqué plus haut, de courts rapports ont été

préparés sur le projet de création de centres d'études avancées, et de réserves régionales de céréales vivrières en Afrique; le Secrétaire général administratif voudrait appeler l'attention du Conseil sur ces rapports.

### Santé, Nutrition et Hygiène.

6. Le Directeur du Bureau de la santé de l'OUA s'est rendu dans plusieurs pays afin de se rendre compte par lui-même de l'état des services publics en matière de santé, de nutrition et d'hygiène. Il a profité de ces visites pour s'entretenir avec les fonctionnaires responsables dans ces différents domaines. On sait que pour planifier et coordonner efficacement les services de la santé, de la nutrition et de l'hygiène des Etats membres, il est nécessaire d'avoir une idée précise des services déjà offerts dans ces domaines par ces Etats. Ces visites ont donc pour but de connaître les nécessités et les projets des Etats membres, ainsi que les services qu'ils offrent dans les domaines précités.

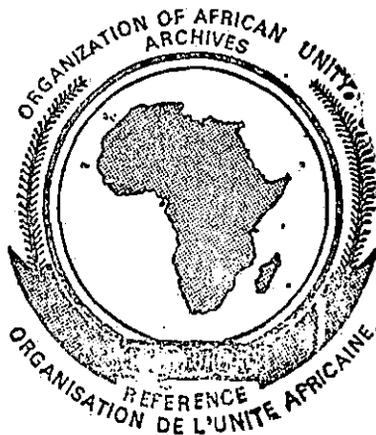
7. Lors de la dernière réunion de l'Association des Ecoles de Médecine d'Afrique, qui s'est tenue au Caire (RAU) du 24 au 30 avril 1971, l'OUA était représentée par le Directeur en chef du Bureau de la santé. L'Association des Ecoles de Médecine a joué un rôle important dans la formation du personnel médical et para-médical des Etats membres; elle s'occupe aussi d'intensifier la recherche dans certains domaines jugés importants. Le Secrétariat doit donc être au courant des dernières opinions de l'Association des Ecoles de Médecine, afin d'entreprendre une meilleure planification dans les domaines de la formation et de la recherche. Aussi, lorsque cela est possible, le Secrétariat profite de ces occasions pour informer les représentants des Ecoles de Médecine des activités et des décisions de l'OUA dans les domaines considérés.

Festival Culturel Panafricain.

8. Lors de sa seconde réunion qui s'est tenue à Mogadiscio (Somalie) du 19 au 20 octobre 1971, le Conseil Culturel pour l'Afrique a décidé des thèmes sur lesquels sera fondé le second Festival Culturel Panafricain, ainsi que des règles à appliquer lors de ce Festival. Ces décisions, contenues dans le document SC/CULT/20 ont été transmises à tous les Etats membres. La République Démocratique du Congo a proposé que le second Festival Culturel Panafricain prévu pour 1972 se tienne à Kinshasa; son invitation a été acceptée. Il appartient maintenant à tous les Etats membres de commencer à préparer leurs participants, ainsi que leurs expositions culturelles, en vue du second Festival Culturel Panafricain qui aura lieu dans le courant de l'année 1972. La date exacte du second Festival Panafricain sera fixée en accord avec le Gouvernement de la République Démocratique du Congo. Il est instamment demandé aux Etats membres de se préparer au mieux pour ce Festival, afin qu'il connaisse un succès égal ou supérieur à celui du premier Festival Culturel Panafricain d'Alger.

Prochaines réunions.

9. Les difficultés qui ont surgi lors de la 16ème session ordinaire du Conseil des Ministres, qui fut finalement reportée, ont entraîné l'ajournement de plusieurs réunions. La seconde session ordinaire de la Commission de l'éducation, de la science, de la culture et de la santé, qui devait avoir lieu dans le courant du mois de mai 1971, a été renvoyée à la seconde moitié de l'année 1971. La date précise sera annoncée, dès que les consultations avec le Gouvernement qui reçoit, c'est-à-dire la République Arabe Unie, seront terminées. Cette session se tiendra au Caire comme cela avait été antérieurement annoncé.



10. La réunion du Comité consultatif sur les maladies à virus, bactériennes et parasitaires, antérieurement prévue en avril 1971, aura lieu du 19 au 23 juillet 1971.

La réunion du second Comité consultatif de l'éducation, de la nutrition, de l'hygiène de la mère et de l'enfant, du planning familial et de l'hygiène du milieu, qui devait avoir lieu en avril 1971, se tiendra du 26 au 30 juillet 1971. Ces deux réunions du Comité de la santé auront lieu à Addis-Abéba comme il avait été notifié aux Etats membres.

La réunion du Conseil scientifique pour l'Afrique, antérieurement prévue du 19 au 22 avril 1971, est reportée à une date qui sera ultérieurement annoncée. La réunion de ce Conseil aura lieu au Nigéria comme il a été notifié antérieurement aux Etats intéressés.

Des notes et des lettres informant les Etats membres et les personnes directement concernées, de l'ajournement de toutes ces réunions, ont été envoyées à la fin de la 16ème session ordinaire du Conseil des Ministres qui fut ajournée.

Conformément à la pratique établie, les activités du Département scientifique et culturel contrôlées par le Bureau régional de l'OUA à Lagos seront consignées dans un rapport annexe du présent rapport général. Le Secrétaire général voudrait appeler l'attention du Conseil sur ce rapport, ainsi que sur d'autres rapports concernant d'autres activités du Département scientifique et culturel du Secrétariat de l'OUA.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1971-06

# Report of the Administrative Secretary-General on the OAU activities in Educational, Scientific, Cultural, Health and in related fields

Organization of African Unity

Organization of African Unity

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/7682>

*Downloaded from African Union Common Repository*